

Ensemble, agissons pour l'améliorer

Eau

Depuis 25 ans, Calitom démontre son implication environnementale à travers la sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux de la gestion des déchets, le développement de nouveaux équipements et l'évolution de ses services.

Air

Qualité et respect de nos obligations de conformité ont toujours été présents dans les décisions de la collectivité. Et, nous exigeons de nos prestataires qu'ils fassent de même.

Déchets

Calitom confirme sa démarche en s'engageant dans un programme d'**amélioration continue et de protection de l'environnement** qui formalise les pratiques en cours mais aussi à venir.

Pollution

Cette ambition a pour objet d'agir dans une logique de développement durable et d'exemplarité. Cet engagement se traduit par la pérennisation d'un système de management de l'environnement selon les exigences de la **norme ISO 14001, et par la certification des activités de tri et d'enfouissement de déchets selon cette norme.**

Sol

Porté par le principe "Moins de déchets, plus de valeurs", Calitom a tracé le cadre de ses priorités.

Notre collectivité possède **une volonté partagée** par les élus et les agents d'atteindre ces objectifs. Par cet engagement fort, Calitom s'investit dans ce projet qui devient l'affaire de tous.

Le président de Calitom

Michaël LAVILLE



Résultats 2018-2021

- Production de **2 fois plus d'électricité qu'on en consomme**, et même 3 fois plus prévu dès 2022
- Plus de **200** moutons pour l'entretien des espaces verts sur 4 sites
- Réhabilitation de la décharge de Châteauneuf avec test d'ensemencement par des graines sélectionnées localement
- **25%** des véhicules poids lourds roulant au biocarburant (B100)
- 16% des véhicules légers électriques ou hybrides rechargeables

Objectifs

- **-20%** de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) produits (2015 -2025)
- **100%** de charentais avec une solution de compostage ou de collecte de leur biodéchets en 2024
- Diminuer le km parcourus / habitant en collecte
- Atteindre **65%** de recyclage des DMA en 2025
- Atteindre **85 %** de valorisation en déchèteries en 2025
- Réduire de **30%** la consommation énergétique des bâtiments entre 2017 et 2025 (hors process)
- Produire **plus de 20GWh** par an d'électricité via l'énergie solaire et la valorisation du biogaz en 2022
- Signature d'une charte **Natura 2000** pour 1 à 3 ancien(s) centre(s) d'enfouissement

